



# rapport d'activité 2022

**Département de la cohésion sociale  
et de la solidarité**

**Genève,  
ville sociale et solidaire**

[www.geneve.ch](http://www.geneve.ch)



# Sommaire

---

Chiffres clés _____	4
Editorial _____	6
Priorités pour la cohésion sociale _____	8
Direction du Département _____	10
Hébergement d'urgence _____	14
Petite enfance _____	16
Ecoles et institutions pour l'enfance _____	20
Les 10 ans du Skatepark de Plainpalais _____	24
Jeunesse _____	26
Social _____	30
Etat civil _____	36
Pompes funèbres, cimetières et crématoire _____	38
Vie Associative _____	40
Ressources humaines _____	42
Ressources financières _____	44
Glossaire _____	46
Adresses utiles _____	47

# Chiffres clés

54'950

visites comptabilisées sur  
l'application **Genève en poche**.

12'852

réponses données  
aux habitant.e.s dans les **Points info**.

88

projets ponctuels soutenus par  
**l'Unité Vie Associative**.

4'187

places d'accueil  
proposées aux enfants en âge préscolaire.

150

participant.e.s et près de 1'000  
spectateur.trice.s aux contests organisés  
pour les **10 ans du Skatepark**.

139

concerts donnés dans le  
cadre de **La Ville est à vous**.

3'467

défun.t.e.s  
pris.e.s en charge.

3'200

personnes dont 2'000 enfants  
à la **Bâtie des enfants**.

202'749

petits déjeuners et repas  
servis aux personnes  
en situation de grande précarité.

● 20'877  
appels enregistrés par la Hotline  
« hébergement d'urgence ».

232'126  
participant.e.s aux activités  
« appel à projets » dans  
les **Espaces de quartier**.

● 7'700  
**repas** servis chaque jour  
dans les restaurants scolaires.



42  
**mariages** célébrés  
entre personnes de même sexe.

● 3'857  
familles bénéficiaires  
de l'**allocation de rentrée scolaire**.



● 28'586  
**actes** commandés  
à l'état civil.

● 12'360  
enfants à la  
**Fête des écoles**.



2'990  
élèves aux **Ateliers Mobiles  
et Découverte**.

● 48'961  
**nuitées** assurées dans les différents  
dispositifs d'hébergement d'urgence.

# Editorial



## Pour des services publics efficaces au service de la population

A Genève, certains secteurs économiques ont enregistré en 2022 des bénéfiques records, tandis que de nombreuses personnes, confrontées à des charges fixes extrêmement lourdes (loyers exorbitants, hausses des primes d'assurance maladie, prix de l'énergie) se débattent avec des fins de mois difficiles. Crise après crise, les constats sont implacables: la fracture sociale est toujours plus violente et met à mal la cohésion sociale. Nous sommes confronté.e.s à des inégalités croissantes, une tendance renforcée par une crise géopolitique aux conséquences humaines et économiques complexes, notamment pour les personnes les plus vulnérables.

Ce rapport d'activité intervient en effet dans un contexte où la publication des comptes publics largement bénéficiaires, du Canton et de la Ville, dément des prévisions budgétaires pessimistes qui, année après année, limitent le développement des services publics et entravent le soutien nécessaire aux plus fragiles d'entre nous.

Sur le terrain de la proximité, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) dresse un constat amer: les inégalités se creusent, la cohésion sociale s'effrite et les risques d'isolement pèjorent

la situation de nombreuses personnes. Les professionnel.le.s du DCSS à peine sorti.e.s des dispositifs d'urgence mis en place durant la pandémie se sont attelé.e.s à réorienter leurs interventions sur le terrain pour faire face, sur le long terme, aux conséquences humaines et sociales d'une situation économique difficile, notamment pour les groupes de population particulièrement exposés comme les jeunes, les seniors ou les familles.

Ce rapport est aussi l'occasion de saluer la contribution du Conseil municipal à divers dossiers stratégiques du Département. Il a voté, notamment, l'indexation des prestations financières municipales, ainsi que des moyens importants pour rénover les cuisines et les restaurants scolaires. Ces aménagements doivent contribuer à la qualité de la prestation, des repas servis aux enfants et de leur encadrement, tout en permettant d'absorber l'augmentation des effectifs. La collaboration au sein du Conseil administratif a permis, par ailleurs, de travailler de manière concertée à la planification scolaire et parascolaire pour faire face à l'obligation qui incombe aux communes de mettre à disposition du Canton des équipements de qualité.

De plus, le Conseil municipal a alloué les budgets nécessaires à la mise en œuvre de la municipalisation par étapes, avec le transfert des premiers postes des professionnel.le.s de la petite enfance dans l'administration municipale.

Avec l'ouverture des crèches Victoire Tinayre et Monique Bauer-Lagier, nous affirmons notre volonté de développer des places d'accueil et d'inscrire l'éducation préscolaire à l'agenda politique non seulement à l'échelle municipale, mais également sur le plan national avec le dépôt d'une initiative visant à garantir un nombre suffisant de places de crèche à des prix abordables.

Victoire Tinayre était une révolutionnaire française du temps de la Commune de Paris; Monique Bauer-Lagier, une personnalité libérale genevoise bien connue. Ces deux femmes symbolisent magnifiquement le fait qu'aujourd'hui le développement de la petite enfance a largement dépassé les clivages politiques, à l'exception des partis extrêmes qui voudraient reléguer les femmes à des rôles traditionnels. Le succès de la première crèche estivale mise en place à Genève témoigne, s'il en est encore besoin, de la nécessité de mettre sur pied des projets innovants pour répondre aux besoins des familles tout au long de l'année.

Au chapitre de l'enfance, il convient de signaler l'augmentation de l'offre des ludothèques appelées à jouer un rôle toujours plus important dans l'intégration

des familles en milieu urbain, comme la diversité des activités proposées à la Bâtie des enfants, ou encore le renforcement des Ateliers Découverte et des Ateliers Mobiles. Ces éléments attestent de la volonté d'offrir un accès facilité pour tous les enfants à des activités créatrices, sportives ou en lien avec la nature qui soient des alternatives au tout numérique actuel.

L'ouverture de la nouvelle Maison de quartier de la Concorde, dans la ferme Menut-Pellet, manifeste le souhait de mettre à disposition des jeunes, et de toute la population de ce quartier où la densification est particulièrement forte, un équipement socioculturel de grande qualité, qui fait suite à une longue mobilisation citoyenne.

La vie de quartier a connu un regain très positif avec dix éditions particulièrement réussies de La ville est à vous, avec le retour attendu des vide-greniers et des efforts sensibles en matière de lutte contre le gaspillage. Cette manifestation devient ainsi le symbole d'un événement populaire qui favorise la sensibilisation d'un large public aux enjeux de l'écologie.

Toute une jeunesse active, sportive et engagée, notamment en faveur d'une occupation positive de l'espace public, a pu s'exprimer à l'occasion des 10 ans du skatepark de Plainpalais célébrés pendant près d'une semaine à la veille de la rentrée scolaire. Un large public admiratif a ainsi pu se faire une idée de l'évolution des pratiques de sports urbains.

L'année 2022 a été marquée par une avancée historique dans le domaine de l'hébergement d'urgence. Un accord négocié par la Ville a abouti à la prise en charge partagée de cette politique par l'ensemble des communes genevoises pour un montant total de 19 millions de francs, et à la mise en place d'un socle minimum de 500 places à l'année. Cette étape fondamentale visant à améliorer la prise en charge des personnes les plus vulnérables présentes sur notre territoire a été franchie grâce à l'engagement du Service social de la Ville, de l'ensemble des communes et des nombreux partenaires associatifs impliqués dans une coordination efficace et partagée de l'accompagnement des bénéficiaires.

Le soutien aux personnes âgées particulièrement vulnérables, face au risque d'isolement notamment, a été considérablement développé en 2022, avec la mise en place de programmes d'activités riches et variés dans les quartiers, venant compléter ceux de Cité Seniors, afin d'aller à la rencontre des publics à proximité de leur lieu de vie.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre des modifications légales portées par le Canton, la Ville de Genève propose désormais un dispositif de consultation sociale à toutes les personnes âgées présentes

sur son territoire, dans le cadre d'un contrat de prestation négocié avec la Fondation Pro Senectute.

L'établissement d'un bilan complet de la politique sociale de proximité doit permettre de proposer des actions ciblées en faveur des personnes vivant dans les secteurs les plus précaires. De même, la lutte contre le non-recours aux droits et aux prestations doit se poursuivre avec la contribution de la Ville à un Bureau d'information Sociale porté par le Canton et l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs concernés.

La rénovation du Centre funéraire de Saint-Georges est devenue urgente et un important crédit va être présenté au Conseil municipal pour cela. L'objectif est à la fois de revoir entièrement l'installation du point de vue technique et énergétique, et d'améliorer la prise en charge des défunt.e.s et l'accueil des familles, tout en proposant aux professionnel.le.s du funéraire des conditions de travail plus favorables.

L'état civil a fait face à des évolutions sociétales majeures avec la mise en œuvre des lois sur les changements de nom et de sexe, ainsi que l'entrée en force du Mariage pour toutes et tous. Des formations spécifiques ont été proposées au personnel de l'état civil pour appréhender ces situations. C'est dans ce contexte que le Département a organisé un premier événement d'une série, « Ville en transitions » en accueillant Christiane Taubira pour une conférence exceptionnelle. L'ancienne garde des Sceaux de la République française a été reçue à la Villa La Grange par le Conseil administratif pour un déjeuner officiel et a visité plusieurs lieux emblématiques de la Genève locale et internationale. Cette femme engagée, inspirante, a su prendre des décisions importantes, et a mis toute sa force de conviction, son immense culture et sa puissance oratoire dans une bataille législative afin de mettre un terme à un interdit basé sur la seule orientation sexuelle des personnes.

Son exemple renforce notre volonté de poursuivre notre travail pour mettre en place des services publics forts, afin de lutter contre les discriminations et les inégalités, en faveur de l'égalité et de la justice sociale.

**Christina Kitsos**  
Conseillère administrative

# Priorités pour la cohésion sociale

## Répondre aux besoins préscolaires, scolaires et parascolaires afin de garantir l'accueil et les droits de tous les enfants

La demande des familles pour l'accueil préscolaire et parascolaire va continuer de croître ces prochaines années. Plus de 1'000 places en crèche manquent aujourd'hui en ville de Genève et près de trois enfants sur quatre seront accueillis en 2030 dans les restaurants scolaires. Dans le cadre de cet accueil, chaque enfant doit bénéficier des mêmes droits, d'une prise en charge adéquate, d'un suivi éducatif de qualité et d'une alimentation saine. L'éducation préscolaire et l'encadrement parascolaire des enfants sont des leviers essentiels pour réduire les inégalités.

### Points forts de l'année 2022 :

- Ouverture de 40 nouvelles places d'éducation préscolaire au sein du secteur Marie Goegg-Pouchoulin ;
- Ouverture de la structure d'accueil préscolaire Monique Bauer-Lagier, dotée d'une capacité totale de 80 places ;
- Mise en place d'une crèche estivale d'une capacité totale de 192 places, entre mi-juillet et mi-août, au sein du secteur petite enfance de Saint-Jean ;
- Adoption par le Conseil municipal de trois objets essentiels permettant de faire face à l'augmentation des effectifs scolaires: le crédit de construction et d'équipement de la future école des Vernets, le crédit d'étude pour la construction d'un groupe scolaire dans le secteur du Mervelet, ainsi que la première étape de la rénovation et de la réorganisation des infrastructures de la restauration scolaire ;
- Extension des horaires d'ouverture des ludothèques les samedis afin de mieux répondre à la demande des familles.

## Réformer la gouvernance de la petite enfance pour concrétiser l'égalité femmes/hommes et répondre aux besoins des familles

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) entend mener une politique volontariste en faveur de l'égalité femmes/hommes et faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Une réforme de gouvernance de la petite enfance, souhaitée de longue date, permettra de répondre aux besoins des familles, en garantissant la création de nouvelles places en crèches, la qualité des prestations et l'équité de traitement entre les familles. Cette démarche permettra d'accompagner la transformation des représentations et la valorisation des métiers dans un domaine occupé en grande majorité par des femmes.

### Points forts de l'année 2022 :

- Préparation de la mise en œuvre de la municipalisation du premier secteur de la petite enfance - Marie Goegg-Pouchoulin - pour la rentrée scolaire 2023 ;
- Evaluation et intégration de l'ensemble des fonctions éducatives au catalogue des fonctions de la Ville de Genève ;
- Négociation d'un protocole d'accord avec les partenaires signataires de la Convention Collective de Travail du personnel des structures d'accueil de la petite enfance, portant sur les conditions d'intégration du personnel en Ville de Genève ;
- Lancement des travaux d'adaptation du règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil ;
- Vote par le Conseil municipal des nouveaux postes inscrits au budget 2023 du Service de la petite enfance, permettant la municipalisation du secteur Marie Goegg-Pouchoulin.

## Renforcer la politique de la jeunesse pour prévenir les ruptures sociales

Plus d'un millier de jeunes se trouvent en situation de vulnérabilité ou de décrochage scolaire à Genève. Cette situation préoccupante plaide en faveur du renforcement de la politique de la jeunesse. Cette politique promeut un accompagnement des jeunes afin de leur permettre de grandir dans un environnement favorisant le développement harmonieux de leurs compétences intellectuelles, psychosociales, émotionnelles, professionnelles et leur participation à la vie de la Cité.

### Points forts de l'année 2022 :

- Evaluation externe du projet pilote de correspondant.e.s de nuit dans le secteur Servette-Charmillles-Concorde-Franchises-Saint-Jean ;
- Obtention au budget 2023 de postes supplémentaires pour le déploiement d'une nouvelle équipe de correspondant.e.s de nuit et le renforcement de la dotation en travailleuses et travailleurs sociaux hors mur ;
- Inauguration de la nouvelle Maison de quartier à Menut-Pellet.

## Construire une politique de la longue vie afin de lutter contre l'isolement et la précarisation des personnes âgées

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur. A l'horizon 2030, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus devrait augmenter de près de 18% dans notre canton. Le phénomène du vieillissement doit se traduire par la prise en considération des besoins et des aspirations des aîné.e.s. Cela implique un accès facilité aux prestations sociales, sanitaires, de loisirs, etc., qu'elles soient inscrites dans un cadre légal formel ou qu'elles découlent d'une politique volontariste de l'administration ou encore de la société civile.

### Points forts de l'année 2022 :

- Adoption du règlement d'application de la LRT-1 précisant les responsabilités des communes en matière de prestations délivrées aux personnes âgées ;
- Mise en place d'une collaboration avec la fondation Pro Senectute Genève visant à garantir une consultation sociale en collaboration avec la Ville de Genève pour les personnes de 65 ans et plus ;
- Recrutement d'un.e délégué.e à la politique de la longue vie ;
- Lancement de l'offre « Activités seniors près de chez vous », complémentaire aux activités proposées par Cité Seniors.

### Renforcer la cohésion sociale afin d'améliorer les conditions de vie

La pandémie a fragilisé certaines catégories de la population, avec des phénomènes de repli, d'individualisme et de réels risques d'isolement. Il ne s'agira donc pas uniquement de redéployer les prestations préexistantes, mais de réparer les liens défailants en mobilisant les ressources à disposition.

### Points forts de l'année 2022 :

- Lancement d'un appel à projets pour la période 2022-2025 visant à renforcer les activités des onze Espaces de quartier. Soulignons qu'en 2022, 171 projets ont été retenus et ont attirés 232'126 participant.e.s. Les fêtes et les moments de rencontre organisés dans les Espaces de quartier, en sus des activités courantes, ont accueilli plus de 2'000 personnes en 2022 ;
- Réouverture des prêts ponctuels dans les Espaces de quartier pour y organiser des événements privés.

### Développer l'information sociale afin de faciliter et encourager l'accès aux prestations

L'accès aux prestations sociales et financières est un droit. Malgré cela, un grand nombre de personnes passe encore entre les mailles du filet social. Parmi les facteurs qui expliquent le non-recours aux prestations, il faut retenir la complexité du système administratif, la multiplicité des acteur.trice.s, des supports de communication peu adaptés, le sentiment de honte et la crainte des répercussions. La lutte contre les ruptures sociales, accentuées par des situations précaires, est un enjeu majeur.

### Points forts de l'année 2022 :

- Traitement des demandes de 1'000 personnes par mois dans les Points info pour répondre aux questions liées aux assurances sociales, aux droits financiers et non-financiers cantonaux et aux droits municipaux ;
- Conduite de rendez-vous administratifs pour fournir un soutien aux habitant.e.s dans leur démarche pour recourir aux droits ;
- Préparation au redémarrage du Bureau d'information Sociale (BiS) en partenariat avec le Canton et des associations.

### Mettre en place un dispositif d'hébergement d'urgence pérenne afin de contribuer à la lutte contre le sans-abrisme

Il est impératif de répondre aux besoins immédiats des personnes précaires en garantissant un hébergement d'urgence pérenne, couplé à un dispositif de réinsertion sociale.

La participation du Canton, de l'ensemble des communes et des partenaires associatifs, doit permettre d'aller au-delà des mesures d'urgence assumées jusqu'à présent quasiment uniquement par la Ville de Genève.

### Points forts de l'année 2022 :

- Création de 200 places d'hébergement d'urgence, financées par l'Association des communes genevoises ;
- Transmission au Conseil d'Etat d'un projet de loi modifiant la loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité (PL 13193, LRPFI), visant notamment à garantir un financement équitable et pérenne du dispositif d'hébergement d'urgence par les communes. Cet accord historique permet d'assurer un socle de 500 places à l'année.

### Soutenir l'accessibilité et l'inclusion afin de lutter contre toutes les formes de discrimination

Le DCSS dispose de leviers importants pour favoriser l'accessibilité de toutes et tous, y compris les personnes avec des besoins particuliers, et renforcer l'inclusion de tous les publics, dont les personnes en situation de vulnérabilité. Le DCSS est également actif dans la lutte contre toutes les formes de discrimination.

### Points forts de l'année 2022 :

Mise en place au Service de l'état civil de deux changements législatifs majeurs :

- La possibilité, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, de changer de sexe et de prénom ;
- La mise en place, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, d'une procédure préparatoire de mariage pour les couples de même sexe et de la conversion de partenariats enregistrés en mariage ; à l'occasion de l'entrée en force du mariage pour toutes et tous, le DCSS a organisé une conférence avec l'ancienne Ministre et garde des Sceaux française, Christiane Taubira ;
- Transmission de trois crédits d'investissement au Conseil municipal afin d'assurer une rénovation complète du Centre funéraire de Saint-Georges et améliorer l'accueil des familles.

# Direction du Département

---



© Frederic Laverrière

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) a pour but de développer la cohésion sociale et de renforcer la solidarité afin d'améliorer la qualité de vie de la population. Sa direction contribue dans ce cadre à la définition et à la concrétisation des orientations stratégiques de la Magistrate et du Conseil administratif. Elle se charge plus particulièrement de

la coordination de l'activité des services et assure la mise en œuvre des priorités politiques. La direction pilote également des projets transversaux, notamment en matière de politiques publiques et d'équipements. Sa responsabilité touche aussi au respect des règles de subventionnement et au soutien des partenariats avec le secteur associatif et la société civile.



© Pierre Albouy

Le respect des procédures de l'Administration municipale en matière de gestion financière et de ressources humaines est également du ressort de la direction du DCSS qui garantit en outre la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques. La direction assume un rôle de conseil et d'expertise dans de nombreux domaines, notamment en matière juridique et dans le domaine de la communication. Enfin, elle promeut le développement des compétences des collaboratrices et des collaborateurs et les accompagne dans les changements induits par l'évolution des prestations portées par le Département.

## POINT FORT

Genève, Ville en transitions

Dans le cadre de la première édition d'une série d'événements sur le thème de la Ville en transitions, le DCSS a reçu l'ancienne garde des Sceaux de la République française, Christiane Taubira, venue présenter au public genevois les avancées que représente sur le plan de l'égalité et des droits de l'enfant l'entrée en vigueur du Mariage pour toutes et tous. Rappelons que les interventions de Christiane Taubira sur ce texte, notamment à l'Assemblée nationale, ont marqué de manière indélébile les débats en France. Elle avait dû, à l'époque, faire face à des propos d'une violence inouïe.

Introduite par Christina Kitsos, la conférence de Christiane Taubira à Uni Mail a donné lieu à un débat très riche avec le public. Celle-ci faisait suite à une master class donnée par l'ancienne garde des Sceaux à des étudiant.e.s de l'Université de Genève. À cette occasion, Christiane Taubira a été reçue à la Villa La Grange par les autorités de la Ville de Genève. Sa venue a également été ponctuée par plusieurs visites et rencontres à la Maison Rousseau de la Littérature, mais aussi à la Comédie et au Musée de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.

Ce fut pour Genève une occasion unique de saluer la force de conviction et le charisme d'une personnalité politique et littéraire engagée pour l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que pour les droits humains.

# innovation



© Patrick Lopreno

## RÉTROSPECTIVE

### Réforme de la gouvernance de la petite enfance

Le travail sur la réforme de la gouvernance dans le domaine de la petite enfance s'est poursuivi tout au long de l'année avec un appui important de la direction. Le Conseil administratif a validé la planification des prochaines étapes en vue de l'intégration, dès 2023, du personnel du secteur Marie Goegg-Pouchoulin (MGP) au personnel municipal. Pour aboutir à ce résultat, de nombreuses actions ont été entreprises dans le domaine RH, réglementaire et financier, ainsi que dans le domaine informatique. En parallèle, les discussions avec les comités des institutions se sont poursuivies tandis que la configuration du Service de la petite enfance a été repensée.

Une analyse comparative entre le régime de la Convention collective et les statuts de la Ville de Genève a permis d'aboutir à l'élaboration d'un Protocole d'accord sur les conditions de travail avec tous les partenaires sociaux afin de préciser les modalités du transfert du personnel municipalisé.

### Droits des enfants

Les droits des enfants sont au cœur des priorités du DCSS. Afin d'obtenir la reconduction du label UNICEF « Commune, amie des enfants » reçu en 2018, un dossier a été préparé, ainsi qu'un plan d'action interdépartemental mettant en avant les priorités de la législature. Parmi celles-ci : la qualité de vie et la sécurité, l'égalité des chances et d'accessibilité aux prestations municipales, ainsi que la participation et l'expression des enfants et des jeunes.

Des avancées importantes, notamment le soutien aux dispositifs d'hébergement d'urgence pour les familles, le versement de l'allocation de rentrée scolaire à tous les enfants ou encore des projets de végétalisation de préaux et d'aménagement de potagers dans les écoles sont à souligner.

Par ailleurs, Genève a accueilli la troisième Conférence romande des enfants, en collaboration avec Terre des Hommes Suisse et le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse à la Salle du Faubourg. Parmi les recommandations formulées par les enfants venus, citons une meilleure prise en compte à l'école des religions afin de renforcer la compréhension entre enfants de confessions différentes ou encore l'organisation de moments d'échange entre les enfants réfugiés primo-arrivants et les autres enfants pour apprendre à se connaître.

### Accessibilité universelle

Une attention a été portée à la sensibilisation du personnel municipal et des partenaires de la Ville aux besoins des publics confrontés à des situations de fragilité ou de handicap. De plus, plusieurs projets ont vu le jour afin de faciliter l'accès aux prestations et la participation sociale de toutes et tous. Le guide Bienvenue+, destiné à améliorer l'accueil de tous les publics, en est un bel exemple. Initialement conçue pour des citoyen.ne.s en situation de handicap, cette politique a démontré son utilité pour toutes et tous, puisqu'elle touche à des services essentiels, qui répondent aux besoins spécifiques de chacun.e tout au long de la vie.

## **Bains des Pâquis: mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes**

Pour répondre aux recommandations de la Cour des comptes dans son audit de conformité sur «la délégation d'activités commerciales à une entité subventionnée» concernant les Bains des Pâquis, la direction du DCSS a rencontré à de nombreuses reprises les responsables de l'Association des usagères-ers-x des Bains des Pâquis (AUBP). Suite à ces rencontres, la gestion de l'Association a été optimisée et plusieurs améliorations en termes de gestion financière et de prestations ont été mises en œuvre. Ainsi, le loyer de la Buvette Sàrl a été ajusté à la hausse et la subvention nominative de l'AUBP a été supprimée par le Conseil municipal. De plus, plusieurs mesures permettant la comptabilisation et la traçabilité de l'intégralité des recettes de la Buvette ont été mises en place, à savoir l'utilisation de caisses enregistreuses pour toutes les transactions, la possibilité pour les client.e.s de payer leurs consommations au moyen de cartes (dès 10 CHF), ainsi que l'adaptation du système de contrôle interne (SCI). Les recommandations de la Cour des comptes ont été ainsi mises en œuvre en préservant la dynamique d'animation insufflée par l'AUBP et une politique de prix inclusive, en faveur de la population.

## **Communication-événements**

En 2022, la communication du Département s'est concentrée sur les grands enjeux du DCSS que sont la planification scolaire et parascolaire, la réforme de la gouvernance de la petite enfance et la mise en place d'un nouveau dispositif d'hébergement d'urgence en assurant, notamment, un suivi constant de ces dossiers dans la presse locale.

Plus d'une centaine de contacts presse ont été assurés, 22 communiqués diffusés et 70 actualités publiées sur le site internet de la Ville pour faire connaître l'action et les prestations du DCSS. Pas moins de 66 articles ont porté sur les activités du DCSS dans les quatre éditions du Vivre à Genève avec un dossier spécial sur la petite enfance dans le numéro 92.

Le renouvellement de la communication interne s'est poursuivi avec dix éditions de la Lettre d'information «Cohésion sociale et solidarité». Par ailleurs, la Lettre d'information dédiée au domaine de la petite enfance a permis de suivre l'évolution de ce domaine avec deux éditions.

## **PERSPECTIVES**

### **Conceptualisation d'une politique de la longue vie**

Le canton de Genève compte près de 86'000 personnes en âge de bénéficier de l'AVS, dont 33'000 en ville de Genève. Ces chiffres augmenteront de 17.6% et 68.6% à l'horizon 2030 et 2050. En parallèle, l'espérance de vie à 65 ans passera de 23 ans aujourd'hui à 26 ans en 2050 pour les femmes, respectivement de 21 ans à 24 ans pour les hommes. Le nombre de personnes de plus de 80 ans doublera presque à l'horizon 2050.

C'est un défi considérable auquel la Ville doit faire face en favorisant la qualité de vie de ses habitant.e.s les plus âgé.e.s, en particulier pour celles et ceux qui se retrouvent en situation de vulnérabilité. Pour cette raison, le DCSS travaille avec les services compétents et les partenaires du domaine afin d'élaborer une politique publique, de mettre en œuvre des actions concrètes et de représenter la Ville de Genève dans les réseaux dédiés.

### **Équipements à vocation socioculturelle**

Le DCSS souhaite que soient intégrés à la planification urbaine des espaces à vocation socioculturelle (Espaces de quartier, Maisons de quartier, ludothèques, locaux en gestion accompagnée et salles polyvalentes). Un schéma directeur intégrera donc le prochain plan directeur communal. Il permettra de planifier la mise à disposition de ses équipements à vocation socioculturelle. Après une phase de diagnostic, des scénarii de développement seront proposés. Il peut s'agir de mesures organisationnelles pour les équipements déjà existants, de rénovations ou de nouvelles constructions. Ces équipements seront intégrés au prochain plan directeur communal.

# Hébergement d'urgence: des avancées historiques mises en péril



© Païdos



© Païdos

Après la publication d'une étude sur le sans-abrisme et le vote, en 2021, de la Loi sur l'aide aux personnes sans-abri, l'année 2022 a permis une avancée historique et concrète dans ce domaine, avec la mise en place d'un dispositif pérenne de plus de 500 places d'hébergement d'urgence durant toute l'année. En effet, suite au travail de la Ville de Genève et de l'Association des communes genevoises (ACG), le Grand Conseil a modifié (début 2023) la Loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité (LRPF). Ce vote entérine un financement partagé et équitable entre l'ensemble des communes genevoises de la prise en charge des personnes sans-abri et permet de stabiliser les dispositifs. Au total, ce sont près de 19 millions – soit 8 millions de plus qu'auparavant – qui ont été octroyés pour cette politique.

Cette étape essentielle visant à améliorer les conditions d'hébergement des personnes les plus vulnérables et permettant d'envisager la réinsertion de celles qui sont éligibles à des droits sur le territoire, a été rendue possible grâce à un engagement important de la Ville, à une large concertation menée avec les partenaires associatifs, et à une sensibilisation des instances cantonales et municipales.

Pour rappel, la Ville de Genève assume depuis plus de vingt ans quasiment seule la prise en charge des

personnes sans-abri pour l'ensemble du territoire cantonal. Le dispositif d'hébergement d'urgence s'est développé dans ce cadre, chaque hiver, du 15 novembre au 30 mars, pour atteindre près de 420 places en 2020. La Ville s'appuie sur l'engagement de nombreux partenaires associatifs qu'elle subventionne largement.

Durant la crise sanitaire, l'ouverture exceptionnelle de l'ancienne caserne des Vernets 24h/24 a permis de contenir la propagation de la pandémie et de mettre à l'abri un nombre important de personnes. Cet équipement a complété temporairement l'offre d'hébergement proposé par la Ville (Centre d'hébergement de Frank-Thomas), avec un total de 634 places.

Début 2022, 558 places d'hébergement d'urgence étaient disponibles pour les personnes sans-abri. Au printemps, la fermeture annoncée de près de 250 places mises à disposition par les partenaires associatifs (Le CausE et la Caravane sans frontières) ont suscité de nombreuses réactions.

Les interventions conjointes de la Conseillère administrative Christina Kitsos et du Président de l'Association des communes genevoises, Gilbert Vonlanthen, ont permis le déblocage de la situation, avec l'octroi d'un subventionnement extraordinaire de l'ACG de 5 millions assurant l'ouverture échelonnée, entre avril et juillet 2022, de 200 places.

## En quelques chiffres



**200** places financées par l'ACG d'avril à décembre 2022 suite à une coordination assurée par l'Unité Vie Associative du DCSS dont:

**60** places (puis 80) mises à disposition pour des familles avec enfants par l'Association Intégration Mineurs sans Statut Légal et Famille Genève (AIMSLFG)

**31** places, toujours pour des familles avec enfants, mises à disposition par l'Association Païdos

**19** places ouvertes par l'Armée du Salut pour les femmes

**40** places pour les hommes dans un lieu de répit humanitaire installées par Le CausE sur la commune de Plan-les-Ouates

**50** places pour les hommes dans un abri PC ouvertes à Richemont par le Service social de la Ville

Ces places supplémentaires ont permis de renforcer sensiblement le dispositif et d'éviter les fermetures saisonnières. Il s'agit là d'une mesure provisoire d'urgence avant l'étape suivante, les 500 places financées par la LRPFI, dès janvier 2023.

En octobre 2022, le centre de Frank-Thomas (125 places) a dû fermer pour permettre la construction de bâtiments de logements. Les bénéficiaires ont été installé.e.s dans deux hôtels et le dispositif s'est stabilisé avec 558 places.

En période de grand froid, le dispositif a été complété par l'ouverture d'un abri PC supplémentaire dans le quartier de Champel qui n'a, de fait, jamais été complètement occupé.

Durant toute l'année, la gestion des places disponibles a été optimisée grâce à la mise en place de la Hotline Solidarité Hébergement d'urgence.

La stabilisation ainsi établie du dispositif est une donnée essentielle pour permettre aux différents acteurs – publics et associatifs – de se concentrer sur la prise en charge effective des personnes et ne plus disperser leurs efforts dans l'aménagement des lieux provisoires et de nombreux déménagements.

**Nota Bene** - Suite à un recours de la commune de Cologny contre la nouvelle Loi modifiant la loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité (LRPFI), le financement de la politique de lutte contre le sans-abrisme est remis en cause. Dans l'attente de la décision de justice, ceci met en péril le maintien des places financées par l'ACG.

Pour le Service social, la recherche d'un ou plusieurs terrains permettant la construction de nouveaux équipements et/ou la mise à disposition d'un bâtiment en dur pour l'hébergement des personnes (hors abri PC et hors hôtel) reste un enjeu majeur pour pérenniser les accueils d'urgence.

La coordination opérationnelle d'une politique publique – désormais ancrée dans le droit et dont les coûts sont aujourd'hui répartis entre les communes genevoises - doit encore être finalisée au sein d'une plateforme cantonale.



© Magali Girardin

# Petite enfance

---



© Magali Girardin

Le Service de la petite enfance (SDPE) est chargé de mettre en œuvre la politique de la petite enfance de la Ville de Genève au travers de structures d'accueil subventionnées. Il pilote le développement de nouvelles places d'accueil préscolaire sur le territoire municipal.

Le Service propose aux institutions un accompagnement dans les domaines pédagogiques, administratifs, financiers et RH. En 2022, il a notamment permis d'augmenter l'offre de places d'accueil et a fortement contribué à la mise en œuvre de la réforme de la gouvernance de la petite enfance.

## POINT FORT

### Projet pilote de crèche estivale

Du 18 juillet au 12 août 2022, la crèche «L'île aux trésors», située dans le secteur de Saint-Jean, a élaboré un projet pilote d'accueil estival pour les familles avec la mise à disposition de 48 places par semaine. Cette prestation a permis d'apporter une solution à près de 200 familles et ainsi soulager de nombreux parents qui éprouvent des difficultés à s'organiser durant les périodes de vacances. Cette expérience visait à mieux répondre aux besoins des familles et à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle sera renouvelée en 2023.

---

## RÉTROSPECTIVE

### Ouverture des crèches Victoire Tinayre et Monique Bauer-Lagier

Deux nouvelles crèches ont ouvert leurs portes en 2022 permettant d'augmenter l'offre d'accueil et de répondre aux besoins des familles. En mai, c'est dans le quartier des Eaux-Vives qu'a été inaugurée la crèche Victoire Tinayre, du nom de cette révolutionnaire française, exilée en Suisse au moment de la Commune de Paris.

En novembre, dans le quartier du Petit-Saconnex, la crèche Monique Bauer-Lagier a été inaugurée en présence des autorités et de la famille de la politicienne genevoise qui lui a donné son nom. À terme, ces deux crèches, proposeront respectivement 96 et 80 places.



© Frederic Laverrière

### Audit et recommandations

La Cour des comptes a rendu un rapport complet suite à un audit de performance du domaine de la petite enfance établi à la demande du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS). Ce dernier a abouti à cinq recommandations qui se placent, pour quatre d'entre elles, dans la droite ligne de l'évolution souhaitée par le Département, en particulier en ce qui concerne l'organisation et les ressources du SDPE.

Quatre recommandations de la Cour ont été acceptées: la restructuration du SDPE afin d'assurer la réforme de la gouvernance; l'évolution des systèmes d'information de la petite enfance; l'implémentation d'objectifs, d'indicateurs et de valeurs cibles visant à surveiller le dispositif de la petite enfance et la revue de la politique d'abonnement. La recommandation concernant les assistant.e.s de crèches familiales (ACF) n'a en revanche pas été retenue.



© Pierre Albouy

### Semaine Livres, petite enfance et familles 2022

Comme chaque année au printemps, les enfants fréquentant les crèches et les familles ont pu découvrir l'univers du livre à travers une série d'activités organisées par des éducateur.trice.s de la petite enfance, en collaboration avec les Bibliothèques municipales, la Maison de la Créativité et trois librairies genevoises. À cette occasion, le Prix P'tit Mômes 2022 a été remis à Isabelle Gil pour son album « 10 escargots font la course ».

L'édition de juin 2022 a étoffé son programme du mercredi et du samedi. Elle a également proposé pour la première fois une journée spécialement conçue pour les familles – le dimanche – à la Bâtie des enfants.

### Rénovation de la Madeleine des enfants

La crèche de la Madeleine est une institution phare de la Ville de Genève. Le bâtiment qui l'abrite a urgemment besoin de rénovations pour pouvoir atteindre des standards de performance énergétique et proposer des espaces d'accueil de qualité. Pendant la durée des travaux, les enfants qui fréquentent la crèche de la Madeleine sont accueillis dans la nouvelle crèche Victoire Tinayre, limitant ainsi au maximum les désagréments pour les familles.

## CHIFFRES CLÉS

Nombre de places

**4'187**

Nombre de nouvelles places estimées  
à l'horizon 2028

**514** dont

**40** à Marie Goegg-Pouchoulin

**40** à Monique Bauer-Lagier

**9** à Tom Pouce

**59** à la nouvelle crèche située rue  
de Frontenex 29

**80** à Victoire Tinayre

**29** à la Madeleine

**96** dans la nouvelle crèche prévue  
dans le projet du PAV

**24** dans la crèche des Acacias

**80** dans la nouvelle crèche  
à la gare des Eaux-Vives

**57** pour l'institution située  
à la rue de l'Avenir

Taux de couverture des besoins exprimés

**85%** en moyenne pour l'ensemble de la Ville

**4'855** enfants accueillis



© Pierre Albouy

# égalité

## PERSPECTIVES

### Mise en œuvre opérationnelle de la municipalisation

À partir de la rentrée 2023, le personnel de la crèche Marie Goegg-Pouchoulin rejoindra l'Administration municipale, suivant en cela le plan de municipalisation par étapes prévu par le Conseil administratif. Pour rappel, celui-ci a été adopté lors du vote du budget 2023 et formalisé avec les partenaires sociaux dans le cadre d'un Protocole d'accord.

### Étude sur l'alimentation dans les crèches

L'alimentation est un des piliers du développement de l'enfant. Il est donc essentiel que les efforts de la Ville en matière d'alimentation soient mis en œuvre dès le plus jeune âge, notamment dans les crèches. Dans ce cadre, la démarche lancée par le Service des écoles avec l'entreprise Beelong se décline désormais au niveau des institutions de la petite enfance pour intégrer davantage d'aliments bio et issus de l'agriculture locale dans le menu des enfants.

### Augmentation du soutien aux enfants à besoins spécifiques

L'inclusion est un enjeu qui intervient dès la petite enfance. Afin d'accueillir au mieux les enfants avec des besoins spécifiques le soutien aux professionnel.le.s est renforcé avec l'engagement de personnel supplémentaire pour favoriser la socialisation des enfants concernés.

### Mise en ligne du Portail petite enfance

Le SDPE va mettre en place un nouveau portail de gestion des demandes d'inscription en crèche. Cet outil va faciliter la vie des familles qui pourront ainsi faire leur demande d'inscription de manière fluide et efficace directement en ligne. Avec le portail, toutes les données de la famille seront centralisées et les informations seront disponibles en temps réel. Les familles pourront ainsi se connecter en tout temps pour effectuer des modifications, comme un changement d'adresse, un changement d'abonnement ou encore l'inscription d'un autre enfant. Le partage des données entre les familles et le Bureau d'information petite enfance (BIPE) s'en trouvera par ailleurs grandement facilité et les risques d'erreur limités.

### Communication aux familles

Les familles portent un vif intérêt à la vie de l'institution qui accueille leurs enfants, ainsi qu'aux prestations offertes plus largement par les services du DCSS. Dans cette optique, l'échange d'information et les outils pour informer les familles vont être améliorés afin de renforcer les opportunités de connaître et d'accéder aux prestations, aux informations et aux espaces en lien avec l'enfance et la parentalité.

# Ecoles et institutions pour l'enfance



© Magali Girardin

**Le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) gère les bâtiments scolaires et parascolaires de l'enseignement primaire. Il veille au développement d'activités parascolaires et périscolaires de qualité, permettant ainsi de structurer la vie sociale des enfants, en dehors des heures de classe. Il supervise les restaurants scolaires, les ludothèques, les Ateliers Découverte et les Ateliers Mobiles.**

**Le Service est également chargé de la sécurité sur le chemin de l'école. Il organise les fêtes et les manifestations qui ponctuent l'année scolaire.**

## RÉTROSPECTIVE

### Planification scolaire

Ces dix dernières années, les effectifs scolaires ont considérablement augmenté, passant de 10'829 à 12'557 élèves, soit une augmentation de 1'728 élèves (+16%). Dans le même temps, les effectifs parascolaires ont explosé, passant de 4'632 enfants accueillis chaque jour à midi à 7'100, soit 2'468 de plus (+53%). Ces augmentations sans précédent ont contraint la Ville à prendre des mesures urgentes afin que l'ensemble des élèves puisse être accueilli dans les écoles. Pour mener à bien cette mission, une concertation étroite a été mise en place avec le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité. Celle-ci va permettre d'ouvrir 6 nouveaux locaux modulaires aux Allières et 12 à Trembley qui compte également un réfectoire. Un système de pavillons modulaires sera également installé aux Franchises et à Vieusseux afin de rénover et agrandir l'école Liotard. L'ensemble de ces mesures doit permettre de faire face à l'augmentation des effectifs et d'accueillir les nouveaux élèves dans de bonnes conditions sur le temps scolaire et parascolaire.

Au-delà de ces mesures exceptionnelles, le Service continue d'explorer le potentiel de toutes les écoles afin de maximiser les capacités d'accueil dans leurs locaux. Ce travail se fait en collaboration avec les services municipaux et cantonaux.

Au sein des quartiers, les équipements scolaires représentent des infrastructures essentielles, ouvertes de 7h à 22h et 7j/7. Elles sont des lieux de transmission des savoirs, d'apprentissage culturel, artistique ou sportif, d'animation et de restauration. Sans compter leur importance pour l'intégration des familles et le renforcement du vivre ensemble.

## Restauration scolaire en évolution

Pour faire face à la croissance des effectifs scolaires et parascolaires, trois objets importants ont été adoptés en 2022 par le Conseil municipal: un crédit de construction et d'équipement pour la future école des Vernets, un crédit d'étude pour la construction d'un groupe scolaire dans le secteur du Mervelet, ainsi qu'un crédit permettant de financer la rénovation des infrastructures de la restauration scolaire.

Ce dernier permettra d'augmenter les capacités de production des huit cuisines situées dans le périmètre de la Ville afin de faire face à l'augmentation significative de la fréquentation des restaurants scolaires.

Le contrat de prestation qui lie la Ville de Genève aux Associations de cuisines et restaurants scolaires (ACRS) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2022. Ce document précise les attentes de la Ville en matière de qualité des repas servis aux enfants et du service des repas.

Une attention particulière est portée à la mise en œuvre de la Charte de la Ville sur l'alimentation durable. Il s'agit de proposer une nourriture avec davantage de produits bio et locaux.

## Préau des Pâquis Centre

Face à la recrudescence de la consommation de crack dans le quartier des Pâquis, les riverain.e.s, parents et associations locales se sont fortement mobilisé.e.s et de nombreuses mesures ont été prises. Parmi celles-ci, citons la fermeture du préau de l'école pendant la nuit grâce à l'installation de barrières et de portails, l'augmentation des patrouilles des polices cantonale et municipale, la mise en place d'une signalétique élaborée par les partenaires scolaires. Ont également été renforcés pendant la période: l'engagement de la Maison de quartier, l'activité des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs, les nettoyages ainsi que la présence du personnel du Service des écoles dans le préau. À noter que la nouvelle signalétique a été financée dans le cadre du budget participatif alloué à l'école.

Il semble à ce jour que la situation se soit apaisée. On constate en effet moins d'incivilités et de déprédations.

Après avoir consulté tous les partenaires scolaires, une demande de crédit complémentaire pour l'aménagement du préau Lac a été déposée et examinée par la commission des travaux. Elle sera prochainement à l'ordre du jour du Conseil municipal.

Par ailleurs, en réponse à la demande de jeunes du quartier des Pâquis, le Service des écoles a procédé à la rénovation du terrain de foot de la place Chateaubriand. La mise en place d'un gazon synthétique, d'un grillage et l'installation de bancs donnent à ce lieu de rencontre et de jeu une nouvelle jeunesse.



© Frederic Laverrière

# adaptation

### Augmentation de l'offre des ludothèques

Le jeu est essentiel au développement de l'enfant. Il contribue également à l'intégration des familles et à la cohésion sociale en milieu urbain. Les ludothèques proposent à cet effet un accès gratuit aux jeux. Cette offre est très appréciée des familles. Afin de répondre à une demande croissante en la matière, les ludothèques sont désormais ouvertes pendant 3 heures le samedi matin. À noter que des portes ouvertes ont été organisées le vendredi 30 avril 2022 pour faire connaître plus largement cette offre. Un crédit d'investissement pour l'aménagement des ludothèques de la Ville de Genève a par ailleurs été adopté par le Conseil municipal, afin de garantir la qualité des prestations.

### Renforcement des Ateliers Découverte et des Ateliers Mobiles

Les Ateliers Découverte et Mobiles sont désormais accessibles gratuitement dans toutes les écoles situées sur le territoire municipal. Ils permettent aux enfants de la 2P à la 8P d'avoir accès à un vaste choix d'activités culturelles, artistiques, sportives, scientifiques, en dehors des heures de classe. Organisés par le Service des écoles et institutions pour l'enfance et en lien avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), ces ateliers se sont développés en partenariat avec des institutions culturelles, des associations et des clubs sportifs. En 2022, 2'990 enfants ont fréquenté les Ateliers Découverte et Mobiles.

### Bâtie des enfants

La Bâtie des enfants est un espace dédié au jeu et à la découverte de la nature. Dans ce lieu de loisirs qui comprend une immense place de jeux, accessible à toute la population et en toutes saisons, les enfants peuvent développer leur créativité et laisser libre cours à leur imagination. Pour agrémenter les activités proposées dans cet espace, le DCSS a investi le Pavillon du Bois de la Bâtie, avec le soutien de l'Association des amis du Docteur Korczak. En 2022, 49 animations ont été proposées par 17 associations. Le programme et le cadre ont été appréciés par le public avec une affluence de 3'200 personnes, dont plus de 2'000 enfants.

### POINT FORT

#### Fête des écoles aux couleurs de la mer

La Fête des écoles a retrouvé son format habituel, avec un cortège et des animations organisées au parc des Bastions. Le thème de la mer, choisi par les enfants, a joyeusement émaillé le cortège, les déguisements et les animations. Le mercredi 29 juin au matin, 3'284 enfants se sont rendus directement au parc des Bastions pour profiter des manèges et des animations. L'après-midi, 3'322 élèves ont défilé à travers la Ville avant de rejoindre le parc.



© Emmanuelle Bayart

## CHIFFRES CLÉS

Enfants scolarisés

**12'560**

Enfants mangeant chaque midi dans les restaurants scolaires

**7'700**

Fête des écoles du mercredi 29 juin (nombre d'enfants)

**3'284** le matin

**3'322** l'après-midi

Nombre d'élèves aux Ateliers

Découverte et aux Ateliers Mobiles

**2'953**

Pour les Ateliers Découverte

**33** écoles

**27** activités différentes

**24** associations

**1'800** places disponibles

**1'700** places occupées

**94%** taux d'occupation

Pour les Ateliers Mobiles

**32** écoles

**20** activités différentes

**20** associations

**1'400** places disponibles

**1'290** places occupées

**92%** taux d'occupation

Bâtie des enfants

**49** animations proposées

**2'000** enfants présents

**7'100**

repas servis par jour  
aux restaurants scolaires

## PERSPECTIVES

### Rénovation des cuisines de production

Le Conseil municipal a voté un crédit de 11,65 millions de francs pour la première étape du programme de rénovation des cuisines et des restaurants scolaires. Ces travaux seront réalisés en 2023 et 2024 pour une cuisine et cinq restaurants scolaires. Les étapes suivantes concerneront quatre cuisines et 20 autres restaurants scolaires. Les aménagements prévus doivent permettre d'absorber la croissance des effectifs. L'isolation phonique fera l'objet d'une attention particulière.

La planification des chantiers représente un réel enjeu, car les travaux se dérouleront en partie pendant l'année scolaire. En parallèle, la délivrance des repas devra être assurée. Pour relever ce défi, le Service s'efforce de rechercher des lieux alternatifs pour maintenir la prestation et une pause de midi de qualité.

### Charte de l'alimentation durable

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance travaille avec les cuisiniers des restaurants scolaires pour mettre en œuvre les principes de la Charte de l'alimentation durable qui vise à favoriser l'utilisation de produits bio, locaux et de saison. Cela exige de réduire les emballages alimentaires, le gaspillage et de protéger les espèces en danger. Le Service accompagne également les restaurants scolaires qui proposent deux repas végétariens par semaine. Afin de mesurer le progrès réalisé dans ce cadre, un audit a été commandé à Beelong, un organisme spécialisé dans l'évaluation de l'impact environnemental des restaurants. À noter que le Conseil municipal a ajouté 200'000 francs supplémentaires au budget 2023 pour les restaurants scolaires. Cette décision va permettre des avancées notables dans ce domaine.

### Ouverture d'une antenne Reliance

Une subvention de 80'000 francs a été accordée à l'association Reliance afin de financer l'ouverture d'une antenne en Ville de Genève. Cette association propose une aide aux devoirs, mais aussi un soutien plus important en vue de l'intégration scolaire des enfants et de leurs parents. Dans ce cadre, des tuteurs et des tutrices bénévoles vont être recrutés.e.s, avec l'aide du Service social, pour accompagner dans leur scolarité des enfants des écoles des Charmilles et de la Jonction.

# Les 10 ans du Skatepark de Plainpalais



© Greg Clément

Inauguré en 2012 par la Ville de Genève, le Skatepark de Plainpalais a célébré du 17 au 21 août 2022 ses 10 ans d'existence. Ce lieu de rendez-vous pour les adeptes du skate, du roller, du BMX, ou encore de la trottinette, est désormais devenu un must sur la scène nationale et internationale des sports urbains. Soulignons encore qu'au fil du temps, les filles y sont de plus en plus présentes.



© Greg Clément



© Greg Clément



© Greg Clément

## À chaque jour sa discipline

Afin de fêter dignement cette première décennie d'existence, toutes les disciplines présentes sur le site ont été mises à l'honneur, chacune bénéficiant d'une journée dédiée pour se révéler au grand public. Roller in-line, BMX, quad, skate et trottinette ont ainsi été présentés à travers des démonstrations, des initiations et des ateliers. Le programme, établi en étroite collaboration avec les associations utilisatrices du site, comprenait également deux ateliers de sensibilisation suivis d'une table ronde sur les jeunes et l'espace public. Le week-end de clôture a réservé sa part de surprise avec le concert live du rappeur genevois Di-Meh et la remise des prix du dernier contest en présence de la Conseillère administrative Christina Kitsos.

## Pour en voir plus

Une vidéo retraçant les moments forts de cet événement est accessible en scannant le QR code suivant :



© Greg Clément



© Greg Clément

## En quelques chiffres

<b>5</b> jours de manifestation	<b>23</b> petits jobs
<b>5</b> disciplines	<b>150</b> participant.e.s
<b>10</b> associations partenaires	<b>2'700</b> sauts

# Jeunesse



© Pierre Albouy

Le Service de la jeunesse (SEJ) a pour mission de mettre en œuvre des projets avec, par et pour les jeunes, en collaboration avec diverses associations et institutions. Dans ce cadre, il privilégie l'échange avec les jeunes afin d'éviter la marginalisation des plus fragiles et de permettre le développement de l'autonomie, de la responsabilité et du sens de la citoyenneté.

## POINT FORT

### Correspondant.e.s de nuit

Une équipe de quatre correspondant.e.s de nuit va désormais à la rencontre de la population dans le secteur pilote Ouches – Concorde – Franchises – Servette – Charmilles – Saint-Jean, les jeudis, vendredis et samedis, entre 18h et 2h du matin.

Formé.e.s à la médiation sociale, à la communication non violente et à la gestion du stress, ses membres sillonnent les rues à l'écoute des besoins de la population et interviennent en qualité d'intermédiaires neutres afin d'apaiser les conflits de voisinage ou d'usage de l'espace public. Leur présence sur le terrain a pour objectif de diminuer le sentiment d'insécurité, de réduire les nuisances sonores, les incivilités et le harcèlement de rue. Elle doit également permettre de favoriser les contacts entre les personnes et d'assurer une veille sociale, en collaboration avec les partenaires publics et privés impliqué.e.s dans le domaine.

Selon une évaluation externe, ce dispositif a trouvé une place légitime dans la régulation de la vie nocturne du quartier pilote. Sa pérennisation à l'échelle du secteur et son extension à d'autres quartiers sont un enjeu majeur pour 2023.

participation

## RÉTROSPECTIVE

### Une Maison de quartier à Menut-Pellet

Après trois ans et demi de travaux, et 20 ans de débats, l'ancienne ferme Menut-Pellet, réaffectée en Maison de quartier, a été inaugurée à l'automne 2022. C'est l'Association des habitant.e.s du quartier de la Concorde, constituée en 1998, qui bénéficiera en premier lieu de ce magnifique équipement public. Son installation dans une zone en pleine mutation promet d'apporter un souffle nouveau à l'animation du quartier.

### Forum annuel des Maisons de quartier

Le Forum 2022 des Maisons de quartier s'est tenu le 21 novembre 2022 à Manège en Ville, espace géré notamment par la Maison de quartier de Chausse-Coq. Pour les équipes, les comités des Maisons de quartier et Christina Kitsos, la Conseillère administrative en charge du DCSS, ce fut l'occasion d'une première rencontre en présentiel. Cet événement a également représenté une opportunité pour les diverses parties prenantes de s'exprimer sur leur vision de l'animation socioculturelle et le rôle des Maisons de quartier. Dans ce cadre, la Magistrat.e a réaffirmé son soutien aux Maisons de quartier qui sont des partenaires essentiels à la réalisation de la mission du Service de la jeunesse.

### La ville est à vous : dix fêtes de rue couronnées de succès

De mai à octobre, le temps d'un week-end, dix fêtes de rue ont été organisées dans différents quartiers de la ville. Des Genêts aux Eaux-Vives, en passant par Saint-Gervais et les Pâquis, des concerts, des ateliers et des tours du monde des spécialités culinaires ont ravi tous les publics. Après une interruption de deux ans, le retour des vide-greniers a été particulièrement apprécié par les habitant.e.s qui y voient une belle occasion de recycler des objets inutilisés et promeuvent une consommation plus durable.

Pour la première fois, un projet pilote de vaisselle en porcelaine a été lancé lors de la fête à Baud-Bovy. À cette occasion, les quelque 2'000 assiettes et couverts mis à disposition par le Centre social protestant ont été nettoyés sur place avec l'aide d'une équipe de jeunes de la Boîte à boulots. Cette action visait à limiter les déchets dans une manifestation qui fait la part belle au recyclage des objets.



© Gabriel Balagué

### Développement d'Instagram GE\_NESSE

Les réseaux sociaux sont des outils de communication incontournables dans le travail par, avec et pour les jeunes. C'est dans cette optique que le Service de la jeunesse a développé sa présence sur Instagram en concertation avec l'Unité information-communication de la Ville et l'Unité communication du Département.

Une équipe de travailleuses et travailleurs sociaux hors murs a relevé le défi avec trois posts en moyenne par semaine, sur des thématiques variées comme la prévention, le partage de l'espace public, les événements festifs, les petits jobs et l'actualité qui concernent plus particulièrement les jeunes.

Une veille active et une planification rigoureuse ont permis d'assurer cette présence en impliquant les jeunes, et en mettant en évidence les préoccupations et les engagements des jeunes eux-mêmes.

### La musique comme vecteur de participation et d'apprentissage

Les locaux en gestion accompagnée mis à disposition à la salle du Groove permettent à des jeunes peu expérimenté.e.s dans la gestion de projets de créer un premier événement culturel dans la salle de l'écoquartier Jonction avec le soutien du Service de la jeunesse et de l'équipe du Groove.

## PERSPECTIVES

### Renforcement des équipes de travailleuses et travailleurs sociaux hors murs

L'augmentation de la dotation des équipes de travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) a été validée par le Conseil municipal. Demandé depuis plusieurs années, ce budget supplémentaire va permettre aux TSHM de renforcer leur mission dans les quartiers auprès des jeunes. Cela leur permettra d'assurer un meilleur suivi individuel tout en favorisant la mise en place d'activités de rencontre et de loisirs. Ils pourront également poursuivre leur travail de mise en réseau avec les différents partenaires (travail, social, santé, formation, sécurité) intervenant auprès des jeunes.

### Employabilité des jeunes

Impactée par les conséquences de la crise sanitaire et affectée par un fort sentiment d'éco-anxiété, la jeunesse a vu ses perspectives d'entrer sur le marché de l'emploi mises à mal. Le Département a initié une étude sur l'employabilité des jeunes adultes (18-25 ans) afin d'élaborer un plan d'actions concrètes pour faciliter leur insertion sur le marché du travail.

### Élaboration d'une politique de la jeunesse

Fruit d'une vaste procédure de consultation intégrant des partenaires, des jeunes et des expert.e.s, un document synthétique établissant les grandes lignes de la politique de la jeunesse de la Ville de Genève est en cours de finalisation. Il donnera un cadre à l'action municipale et permettra de mettre en évidence la cohérence des actions de la Ville et leur complémentarité avec celles mises en œuvre par les partenaires associatifs.

### Occupe l'Alhambra

Après le succès du festival de musique urbaine Occupe le Faubourg! organisé en janvier 2020, le Service de la jeunesse renouvellera l'expérience à l'Alhambra en mai 2023 avec une soirée dédiée au Hip-Hop. L'objectif pour l'équipe des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs est de co-construire la soirée avec une vingtaine de jeunes pour leur donner les outils nécessaires à l'organisation d'un événement de la même ampleur sans appui extérieur.



### Ouverture d'une Maison de quartier au Petit-Saconnex

Pour répondre aux besoins importants exprimés dans ce secteur de la Ville, les recherches se poursuivent pour identifier un espace susceptible d'accueillir une nouvelle Maison de quartier au Petit-Saconnex.

### Skate Parkour Park à Montbrillant

Le DCSS a poursuivi son engagement dédié à la création d'un Skate Parkour Park sur une parcelle située à Montbrillant, dans le quartier des Grottes. Une proposition a été déposée dans ce sens au Conseil municipal afin de lancer la réalisation de cet équipement pour lequel la jeunesse s'est fortement mobilisée. Cet objet est encore en traitement par le délibératif communal.

### Consentement, substance et fête

«Consentement, substance et fête» est un dispositif pluridisciplinaire novateur qui vise à favoriser la prévention, la réduction des risques dans l'espace public, ainsi que le vivre ensemble, tout en maintenant un espace festif et sécurisé pour les jeunes. Il s'inscrit dans la ligne des actions de prévention menées sur la plaine de Plainpalais pendant la pandémie.



© Giana Mottura

## Violence inter-quartier

Face à une vague de violences inter-quartiers, notamment dans le secteur Servette/Grand Saconnex, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a pris l'initiative de réunir les professionnel.le.s de la jeunesse (animateur.trice.s des Maisons de quartier, TSHM, représentant.e.s des polices cantonale et municipale, etc.) afin de mettre en place un réseau de collaboration d'urgence pour améliorer la coordination autour des actions à mener et également pour renforcer la prévention à l'échelle du quartier.

Sur la base des recommandations de cette collaboration « d'urgence », la présence des TSHM a été renforcée dans les accueils au Cycle de Budé; les interventions de la Brigade éducation et prévention de la police cantonale ont aussi été développées.

Les contacts entre professionnel.le.s ont permis d'échanger sur les procédures en cours et également d'avoir un discours commun et cohérent auprès des jeunes.

## CHIFFRES CLÉS

### LES SPORTS URBAINS À GENÈVE

#### Skate

**5** lieux proposant des rampes et /ou des modules de skate (Plainpalais, Châteaubriand, Pré-Picot, Franchises, Beaulieu)

#### Street work out

**3** lieux (Châteaubriand, Eaux-Vives, Franchises)

#### Golf urbain

**475** participant.e.s (été 2022)

#### Patinoires saisonnières

**2** lieux (Bastions et Charmilles)

#### Cours GVASK8

**505** participant.e.s

#### Skatepark de Plainpalais

**13%** de fréquentation des filles

**13'532**  
participants.e.s aux patinoires  
saisonnières (hiver 2021-2022)



© Pierre Albouy

# Social



© Magali Girardin

**Le Service social (SOC) agit contre l'exclusion en Ville de Genève en favorisant l'intégration sociale. Il porte pleinement les valeurs du Département, en particulier l'inclusion et la solidarité.**

**En fonction des événements et de l'actualité, les prestations se sont adaptées pour répondre aux besoins de la population.**

**Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité développe une Politique sociale de proximité afin d'offrir des réponses individuelles et collectives, au plus proche des habitant.e.s. Il a pour mission de contribuer à prévenir et enrayer les processus d'exclusion, par la stimulation des liens sociaux et en favorisant l'accès à des ressources individuelles.**

## RÉTROSPECTIVE

### **L'Allocation de rentrée scolaire pour tous les enfants**

L'Allocation de rentrée scolaire (ARS) est désormais accessible à tous les enfants, quel que soit le statut de leurs parents. Cette amélioration a été mise en place dans le cadre d'une collaboration avec le Centre de Contacts Suisses-Immigrés (CCSI). Elle a continué à être déployée en 2022.

Cette aide ponctuelle s'élève à 130 francs par année pour un enfant de niveau primaire et à 180 francs pour un enfant qui fréquente le cycle d'orientation.

En 2022, 3'857 familles ont bénéficié de cette aide. Afin de faciliter l'accès à cette prestation, de la documentation a été traduite en cinq langues et a été largement diffusée aux parents, ainsi qu'aux partenaires associatifs. De l'information en ligne expliquant la marche à suivre est également disponible.

### **Indexation des prestations sociales**

Le 16 novembre 2021, le Conseil municipal a voté une augmentation des prestations sociales versées mensuellement aux bénéficiaires par le Service social de la Ville de Genève. Entrée en vigueur en début d'année 2022, cette indexation de l'ordre de 8.1% permet par exemple pour 1 personne de recevoir aujourd'hui 200 francs contre 185 francs précédemment. Ces aides représentent un complément essentiel pour un nombre toujours plus élevé de personnes. La hausse du coût de la vie qui augmente plus vite que les rentes AVS/AI est l'un des principaux facteurs expliquant la progression du recours à ces aides.

justice sociale



© Magali Girardin

**Nota Bene** - Suite à un recours de la commune de Cologny contre la nouvelle Loi modifiant la loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité (LRPFI), le financement de la politique de lutte contre le sans-abrisme est remis en cause. Dans l'attente de la décision de justice, ceci met en péril le maintien des places financées par l'ACG.

## POINT FORT

### Nouveau dispositif d'hébergement d'urgence

D'importants travaux ont été menés pour adapter le dispositif d'urgence sociale au nouveau cadre légal entré en force avec l'adoption de la Loi pour l'aide aux personnes sans abri (LAPSA), en novembre 2021. Ceux-ci prennent également en compte les recommandations de l'étude réalisée par l'Université de Genève, sur mandat de la Ville, qui visait à mieux comprendre le phénomène du sans-abrisme à Genève. À cet effet, une consultation auprès de l'ensemble des acteurs associatifs a été lancée afin de construire un nouveau modèle en tenant compte de leur expertise. Sur cette base, des négociations ont été entreprises avec les communes genevoises pour les impliquer davantage dans la prise en charge de cette politique publique.

Le vote favorable de l'Assemblée des communes genevoises (ACG) et la mise à disposition de 5.35 millions de francs afin d'assurer l'ouverture de 200 nouvelles places d'accueil ont marqué l'aboutissement provisoire de cette démarche.

#### Ces 200 places se répartissent comme suit:

**Cause / Lieu de Répit Humanitaire**  
**40** places (hommes seuls)

**Huma / Païdos**  
**31** places (familles avec enfants)

**Association Intégration Mineurs sans Statut Légal et Famille Genève (AIMSLFG)**  
**60** places (familles avec enfants)

**Armée du Salut / Hôtel Bel'Espérance**  
**19** places (femmes seules autonomes)

**Abri PC Richemont**  
**50** places (hommes)

**Total**  
**200** places

---

Ce chiffre ne prend pas en compte les places financées par la Ville de Genève et les partenaires associatifs hors ACG.

## Cité Seniors et les nouvelles technologies

Dans le cadre de ses programmes Cité Seniors a proposé une réflexion sur les vulnérabilités des personnes âgées. Grâce aux activités intergénérationnelles ainsi qu'à l'offre de Cité Seniors qui «s'exporte» désormais dans les quartiers, la considération des difficultés de certaines personnes à se déplacer, à franchir des barrières réelles ou symboliques est prise en compte. Cité Seniors réalise également un effort particulier afin de lutter contre la fracture numérique, former les aîné.e.s aux nouvelles technologies, diffuser des messages en ligne. Il a développé sa promotion sur l'application Genève en poche et a contribué à la mise en route d'un magazine destiné aux seniors sur Léman Bleu.

## Activités seniors dans les quartiers

Les seniors – dont le nombre est en constante augmentation – constituent le public bénéficiaire prioritaire des prestations du Service social. Dans ce cadre, les Antennes sociales de proximité et les permanences Info-santé ont proposé tout au long de l'année des actions en lien avec cette catégorie de la population. Grâce à la collaboration active entretenue avec Cité Seniors, un vaste programme d'activités, décliné sur la rive gauche et sur la rive droite, a offert aux aîné.e.s la possibilité de prendre part à la vie de leur quartier. Cette offre a été mise en place afin de rendre les activités plus accessibles aux aîné.e.s à proximité de leur lieu de vie.

## Journée internationale des personnes âgées dans les quartiers

En participant le 1<sup>er</sup> octobre à la Journée internationale des personnes âgées des Nations Unies, la Ville de Genève réaffirme sa politique de soutien en faveur des aîné.e.s, ainsi que son engagement auprès de ses partenaires. Le programme de cette année s'est déroulé dans plusieurs quartiers de la ville. Au menu: conférences, initiation au dessin de rue, découverte des cultures à travers la gastronomie, le bricolage et le partage de repas conviviaux. Plusieurs centaines de personnes ont pris part à l'événement.



© LDD

## Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, les 13'000 personnes âgées de plus de 75 ans qui ne sont pas suivies par l'Institution genevoise de maintien à domicile (imad) ont la possibilité de s'inscrire auprès du Service social afin de bénéficier d'un soutien spécifique lors de fortes chaleurs. Durant l'été 2022, trois périodes d'alerte canicule ont été déclenchées par le Service du médecin cantonal et une centaine de personnes ont pu obtenir de l'aide pour faciliter leur quotidien. Ce soutien, comme les actions de prévention déployées dans le cadre du plan canicule, permettent de limiter les atteintes à la santé dues aux grandes chaleurs. Les personnes qui vivent dans la rue bénéficient également d'un suivi approprié pendant ces périodes de fortes chaleurs.

## CHIFFRES CLÉS

### ACTION SOCIALE

#### Allocation de rentrée scolaire

**3'857** familles bénéficiaires  
(dont 366 sans statut)

### CITÉ SENIORS

**27'000** passages à l'espace Cité Seniors

#### Chaîne YouTube de Cité Seniors

**399** abonnés

**7'100** vues

#### Application Genève en poche

**54'950** visites

**233'013** pages vues

#### Message mensuel

**20'400** envois

**49%** de taux d'ouverture

### DISPOSITIF SOCIAL DE PROXIMITÉ

#### Espaces de quartier

**244'664** personnes présentes lors des activités « appel à projets »

**171** partenaires retenus dans le cadre de l'appel à projets 2022

#### Habitant.e.s ayant participé aux activités

**1'256** personnes présentes lors des « Activités seniors près de chez vous »

**650** personnes présentes lors de la journée internationale des personnes âgées du 1<sup>er</sup> octobre

**3'000** personnes présentes lors du programme « Restons dynamiques »

**77** activités proposées dans les quartiers

**17** activités déclinées lors de la Journée du 1<sup>er</sup> octobre

#### Points info

**12'852** réponses données aux habitant.e.s

**1'506** rendez-vous Soutien administratif

**420** rendez-vous Ecrivain public

### DISPOSITIF D'URGENCE SOCIALE

#### Hébergement d'urgence

**48'961** nuitées assurées dans les différents dispositifs d'hébergement

#### Hotline d'hébergement d'urgence

**20'877** appels reçus

#### Distribution de repas

**202'749** petits déjeuners et repas

#### Tournées Rue

**470** personnes rencontrées



© Taj Curic

## Appel à projets dans les Espaces de quartier

Pour renouveler les activités de ses onze Espaces de quartier, le Service social a lancé en 2022 un 7<sup>e</sup> appel à projets concernant la période 2022-2025. L'occasion pour les habitant.e.s, les associations ou les collectifs d'usager.ère.s de proposer des projets et des activités pour leurs nouveaux programmes. Actuellement, plus de 200 activités sont proposées à tous les publics.

## Contrat de prestation Pro Senectute

Dans le cadre de la loi sur la répartition des tâches entre le canton et les communes (LRT-1), les communes sont compétentes en matière de participation des aîné.e.s à la vie sociale, de lutte contre l'isolement, de soutien dans les tâches de la vie quotidienne et d'information sur les prestations sociales et financières. Dans ce cadre, le Département a formalisé en 2022 une collaboration avec la Fondation Pro Senectute Genève afin de garantir une prestation de consultation sociale pour les personnes âgées résidentes en ville de Genève.

## Réveillon de la solidarité

La Ville de Genève a pu organiser à nouveau un Réveillon de la solidarité, après deux annulations pour cause de pandémie. Cette soirée festive, qui offre chaleur et convivialité aux personnes seules et démunies est ouverte à toutes et tous. Quelque 600 personnes se sont ainsi retrouvées à la salle communale de Plainpalais pour partager un repas et fêter la nouvelle année. Des animations spéciales et des cadeaux ont été offerts aux enfants durant cette soirée.





© Magali Girardin

## PERSPECTIVES

### La stabilisation du dispositif d'hébergement d'urgence

En septembre 2021, la Loi sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA) était adoptée, attribuant la responsabilité de l'hébergement d'urgence aux communes. Sur cette base, des discussions ont été menées avec les communes pour une prise en charge financière partagée.

Afin d'y inclure notamment cette prise en charge, les communes ont proposé en juin 2022 une révision de la Loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité (LRPFI). En parallèle, les dispositifs d'hébergement ont été renforcés depuis 2020 et stabilisés pour permettre de créer un socle de près de 500 places à l'année. Des lieux pérennes doivent encore être identifiés. En parallèle, des solutions intermédiaires ont été trouvées suite à la fermeture du centre d'hébergement de Frank-Thomas.

### Vers une politique sociale de proximité

Les interventions à l'échelle du quartier sont des leviers essentiels pour le renforcement du lien social. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) développe dans ce cadre une Politique sociale de proximité afin d'offrir des réponses individuelles et collectives, au plus proche des habitant.e.s. Il a pour mission de contribuer à prévenir et enrayer les processus d'exclusion, par la stimulation des liens sociaux et en favorisant l'accès à des ressources individuelles.

Un moyen d'agir efficacement est de mettre en place des actions concrètes, répondant aux besoins spécifiques des différents quartiers. Dans cette optique, le Service social a procédé à une analyse statistique et qualitative des quartiers pour évaluer leurs risques sociaux respectifs et la réponse collective à y apporter. Ces portraits sociaux permettent de cibler les secteurs où les besoins sont prépondérants et où il convient de concentrer les interventions, soit 28 sous-secteurs prioritaires, avec des actions spécifiques à l'attention des aîné.e.s, des familles, des jeunes et des nouveaux habitant.e.s.

### Lutte contre le non-recours

Le Bureau d'information Sociale (BiS) va reprendre ses activités en 2023. Il permettra à différents bénéficiaires d'avoir accès plus facilement à la législation fédérale et cantonale (AVS/AI, prestations complémentaires, aide sociale, etc.), ainsi qu'aux prestations proposées par des associations. Situé sur le territoire de la ville de Genève, le BiS sera facilement accessible aux habitant.e.s qui pourront s'y rendre spontanément ou orienté.e.s par un Point info.

# État civil



© Ville de Genève

Le Service de l'état civil (CIV) a pour mission d'inscrire les événements qui jalonnent le parcours de vie d'une personne dans le registre officiel fédéral de l'état civil. Il enregistre les commandes de cartes d'identité, délivre les attestations de séjour et de domicile et établit les certificats de vie. Les officier.ère.s d'état civil procèdent également à la célébration des mariages.

La forte proportion de ressortissant.e.s étranger.ère.s à Genève a des implications importantes pour l'état civil. Pour prendre en compte la complexité des situations familiales et composer avec les législations étrangères, le Service développe un accueil multilingue.

## RÉTROSPECTIVE

En 2022, un important effort de numérisation des données de l'état civil et de simplification des traitements administratifs a été réalisé.

Volume d'activités			
	2022	2021	2020
Commandes d'acte	<b>28'586</b>	27'854	24'717
Demandes de carte d'identité	<b>5'099</b>	5'467	3'482
Attestations et certificats de domicile et de séjour	<b>1'372</b>	1'783	1'421
Certificats de vie	<b>2'305</b>	3'157	4'356
Enregistrements de naissance	<b>4'974</b>	5'008	4'814
Déclarations de reconnaissance	<b>877</b>	840	746
Déclarations de l'autorité parentale conjointe	<b>704</b>	693	604
Déclarations de nom	<b>322</b>	313	274
Procédures préparatoires de mariage (y compris mariage pour toutes et tous dès le 01.07.2022)	<b>1'123</b>	1'109	844
Procédures préparatoires de partenariat (jusqu'au 01.07.2022)	<b>22</b>	34	9
Célébrations à l'état civil	<b>756</b>	731	556
Célébrations dans des lieux d'exception	<b>23</b>	14	8
Mariage pour toutes et tous (depuis le 01.07.2022)	<b>42</b>		
Déclarations de changement de sexe (depuis le 01.01.2022)	<b>49</b>		
Conversions des partenariats en mariage (depuis le 01.07.2022)	<b>45</b>		
Saisies de candidat à la naturalisation	<b>1'123</b>	1'035	901
Mandats pour cause d'inaptitude	<b>226</b>	215	233
Enregistrements de décès	<b>1'687</b>	1'489	1'937

## POINT FORT

### Évolutions sociétales

#### Mariage pour toutes et tous

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, avec l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions sur le Mariage pour toutes et tous, les couples de même sexe peuvent ouvrir une procédure préparatoire de mariage ou convertir leur partenariat enregistré en mariage.

Les couples de même sexe bénéficient des mêmes droits que les couples de sexe différent, mettant ainsi un terme aux inégalités de traitement qui subsistaient entre eux. À partir de cette année, il n'est plus possible de contracter de nouveaux partenariats enregistrés en Suisse. Les partenariats existants peuvent toutefois être conservés.

#### Changement de sexe et de prénom

Dans la perspective d'une société inclusive, la Ville de Genève s'engage depuis de nombreuses années contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle et affective, l'identité et l'expression de genre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'état civil met en œuvre cette évolution législative qui offre la possibilité de changer de genre et de prénom aux personnes qui ont la conviction de ne pas appartenir au sexe inscrit dans le registre de l'état civil.

**28'586**  
commandes d'acte



© Ville de Genève

## PERSPECTIVES

### Accessibilité du bâtiment de la Mairie

Le Département souhaite renforcer l'accessibilité des espaces publics et des bâtiments afin de lutter contre les discriminations. Dans ce contexte, le projet de rénovation du bâtiment de la Mairie des Eaux-Vives est inscrit au Plan financier des investissements et permettra en particulier d'améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

# évolution

# Pompes funèbres, cimetières et crématoire



© Frederic Laverrière

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF) pourvoit aux obsèques et assure la gestion et l'entretien des cimetières municipaux, ainsi que des installations funéraires. Depuis sa création en 1866, le Service offre des prestations de qualité à l'ensemble de la population et accompagne les familles endeuillées.

## RÉTROSPECTIVE

### Open End 2

La Ville de Genève a accueilli pour la deuxième fois l'exposition Open End au Cimetière des Rois. Organisée par l'association DART, l'exposition présentait les œuvres d'une quinzaine d'artistes renommé.e.s dans le cadre d'un parcours questionnant l'épuisement des ressources et les dérives des nouvelles technologies. Initialement prévue jusqu'au 31 janvier 2023, l'exposition a été prolongée au 31 mars 2023 en raison de son grand succès.

### Rénovation du Centre funéraire de Saint-Georges

Malgré un entretien régulier, le Centre funéraire de Saint-Georges – construit entre 1973 et 1976 – souffre de vétusté. Il nécessite d'importants travaux de rénovation. Un assainissement en profondeur est donc prévu pour l'adapter aux normes actuelles d'économie d'énergie et répondre aux besoins du public et des collaborateur.trice.s du Service.

Les travaux prévoient le réaménagement des chambres mortuaires qui offriront aux familles un accès 24h/24 et un cadre plus propice au recueillement. Une intervention artistique financée par le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) est également prévue. L'acoustique des chapelles sera améliorée, ainsi que la gestion des flux des personnes participant aux différentes cérémonies. L'accès des personnes à mobilité réduite sera aussi facilité grâce à la construction d'un ascenseur. Ces travaux devraient s'achever en 2025. Pendant le chantier, seule l'activité de crémation sera maintenue dans le bâtiment. Les salles de cérémonie seront inutilisables et un centre funéraire provisoire sera installé à proximité.

empathie

## PERSPECTIVES

### Guide à l'usage des familles endeuillées

La publication d'un *Guide à l'usage des familles endeuillées* est en cours de préparation afin de faciliter les démarches administratives liées au décès d'un.e proche. Ce document rassemble toutes les informations utiles et traite des questions relatives à l'enregistrement d'un décès, à l'organisation des obsèques, aux différents modes de sépulture, aux fournitures, ainsi qu'aux démarches à entreprendre immédiatement après un décès.

### Étude des sous-sols

Dans le cadre d'un mandat mené conjointement par le Service des espaces verts (SEVE) et le Service des pompes funèbres (SPF), une étude sur la composition et la qualité des sous-sols des cimetières municipaux a été finalisée.

La Ville de Genève fait œuvre de pionnière dans ce domaine peu étudié. Cette recherche doit permettre d'établir un plan d'action et d'envisager des mesures utiles pour améliorer la prise en charge des défunt.e.s.



© Delphine Schacher

## POINT FORT

### Cérémonie du souvenir

Pour la deuxième année consécutive, une cérémonie du souvenir a été organisée par le Service des pompes funèbres, le 5 novembre 2022, dans une chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges. Cet événement dédié aux défunt.e.s de l'année a permis aux 166 participant.e.s de vivre un moment de recueillement collectif, de partage et d'émotion.

Adresser un dernier hommage aux défunt.e.s, célébrer leur mémoire et trouver un peu de réconfort, tel est l'esprit de cette cérémonie organisée en partenariat avec l'Association des célébrant.e.s et officiant.e.s romand.e.s (ACOR).

Après un mot d'accueil de la Conseillère administrative Christina Kitsos, la célébration laïque s'est déroulée avec des rituels d'hommage aux défunt.e.s agrémentés d'accompagnements musicaux par l'Orchestre Juventutti.

## CHIFFRES CLÉS

- 3'467** Nombre de défunt.e.s pris.e.s en charge
- 2'909** Nombre d'incinérations
- 486** Nombre d'inhumations
- 1'454** Nombre d'obsèques gratuites

**3'467**  
Nombre de défunt.e.s  
pris.e.s en charge

# Vie Associative

L'Unité Vie Associative (UVA) est en charge de l'analyse, du traitement, du suivi et du contrôle des subventions du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) pour les associations. Son travail implique une forte collaboration avec le réseau associatif genevois.

L'Unité Vie Associative apporte son soutien à des partenaires actifs dans les domaines tels que l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, l'inclusion sociale, l'insertion sociale et l'hébergement d'urgence. Elle reçoit les projets et les analyse en assurant un traitement complet des demandes d'aide financière jusqu'au contrôle de l'utilisation de la subvention. Elle gère des subventions monétaires de l'ordre de 13.9 millions de francs et non monétaires à hauteur de 2.6 millions. Ce montant est complémentaire au soutien apporté notamment par le DCSS au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), à la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe) et à la petite enfance.

Les subventions monétaires sont soit nominatives ou ponctuelles. Les premières visent à soutenir le fonctionnement d'une association et sont inscrites au budget de la Ville, lequel est voté chaque année par le Conseil municipal; les secondes sont destinées à des projets spécifiques d'une grande diversité allant de l'animation au sein des quartiers au financement de permanences d'accueil social en passant par des projets d'insertion professionnelle pour les jeunes. Les subventions non monétaires touchent à la mise à disposition de locaux pour des organismes œuvrant dans les champs de compétences du Département.

En plus des 13.9 millions de francs de subventions monétaires octroyées par l'Unité Vie Associative en 2022, six projets ont été soutenus au cours de l'exercice via le Fonds Emma Louise Zell pour un montant de 481'600 francs. Ces projets étaient destinés aux seniors. Ils ont permis notamment de briser l'isolement des aîné.e.s, de favoriser leur mobilité et de promouvoir l'intégration des personnes âgées migrantes à Genève.



© Magali Girardin

## REDÉFINITION DES PRIORITÉS

Le Département s'est accordé un temps de réflexion pour redéfinir les priorités de subventionnement afin de les mettre en cohérence avec les priorités de la feuille de route de la législature 2020-2025. Les enveloppes de subventions ponctuelles ont été redimensionnées et priorisées pour 2023. Par exemple, une ligne « Accessibilité et inclusion » a été créée afin de répondre aux enjeux de la politique d'accessibilité universelle lancée en 2020 par la Ville de Genève.

complémentaire

## Subventions par champ d'action (en milliers de francs)

	Enfance	Jeunesse	Vieillesse	Insertion sociale	Inclusion sociale	Hébergement d'urgence & urgence sociale	Hébergement d'urgence ACG	Total
Subventions nominatives monétaires	732	212	405	5'351	650	731		8'081
Nombre d'organismes subventionnés	16	7	12	29	10	2		76
Subventions non monétaires	384	459	43	1'271	452			2'609
Nombre d'organismes au bénéfice d'une mise à disposition de locaux	15	8	2	21	15			61
Subventions ponctuelles	199	462	52	217	90	1'650	3'214	5'884
Nombre de projets soutenus	13	20	3	25	15	8	4	88
<b>Total des subventions accordées en 2022</b>	<b>1'315</b>	<b>1'133</b>	<b>500</b>	<b>6'839</b>	<b>1'192</b>	<b>2'381</b>	<b>3'214</b>	<b>16'574</b>

## Evolution par champ d'action (en milliers de francs)

	2022	2021
Enfance	1'315	1'280
Jeunesse	1'133	1'078
Vieillesse	500	483
Insertion sociale	6'839	6'895
Inclusion sociale	1'192	1'382
Hébergement d'urgence & urgence sociale	2'381	2'300
Indemnités hébergement d'urgence financées par l'ACG	3'214	
<b>Total</b>	<b>16'574</b>	<b>13'418</b>

## POINT FORT

Au printemps 2022, le crédit extraordinaire de 6.2 millions de francs voté par l'Association des communes genevoises (ACG) constitue un pas historique dans la prise en charge des personnes sans-abri. L'ACG s'engage dans ce cadre à ouvrir 200 places d'hébergement d'urgence pour des enfants, des femmes et des hommes. Elle répond ainsi à la nouvelle loi sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA) qui stipule que l'accueil et l'hébergement sont de la responsabilité des communes.

Afin d'ouvrir rapidement ces nouvelles places d'hébergement, l'Unité Vie Associative a piloté un appel à projets auprès des partenaires associatifs de l'accueil d'urgence. Les différents dispositifs proposés ont ainsi progressivement élargi l'offre dès le 1<sup>er</sup> mai grâce à l'agilité et la volonté des associations de développer des solutions communes en réponse à des besoins spécifiques. Le montant total du financement des quatre partenaires associatifs retenus s'élève à 3.2 millions de francs. Au final, l'action conjuguée de l'ACG et de la Ville de Genève aura permis d'offrir un total de 200 places.

# Ressources humaines



© Ville de Genève

Fin 2022, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) employait 535 collaboratrices et collaborateurs fixes, 90 auxiliaires ainsi que 27 apprenti.e.s, stagiaires et civilistes.

Au 31.12.22, le Département comptait 36 cadres supérieur.e.s et 34 cadres intermédiaires.

À noter que le personnel est majoritairement féminin (60%); l'âge moyen s'élève à 44 ans et le personnel fixe a une ancienneté de 11 ans en moyenne.

## Nombre de collaboratrices et collaborateurs

Service	Fixes	Auxiliaires	Apprenti.e.s	Stagiaires	Civilistes	Total
Direction	17	5	0	1	0	23
Petite enfance (SDPE)	45	5	1	0	0	51
Écoles et institutions pour l'enfance (ECO)	261	6	9	1	0	277
Jeunesse (SEJ)	32	4	1	0	1	38
Social (SOC)	104	61	2	4	7	178
Etat civil (CIV)	32	1	0	0	0	33
Pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF)	44	8	0	0	0	52
<b>Total</b>	<b>535</b>	<b>90</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>652</b>

## POINT FORT

### Analyse du climat de travail au SPF

Une démarche participative avec les employé.e.s du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire a abouti à un diagnostic RH détaillé et à l'établissement de diverses recommandations en matière de pratiques RH et de management. Les solutions identifiées ont conduit à la mise sur pied de projets dans le but d'améliorer le climat de travail et le mode de fonctionnement du service sur la durée. La révision du système de gestion du temps de travail, ainsi que des accompagnements managériaux ont débuté en 2022. D'autres projets, notamment sur les pratiques professionnelles des métiers du funéraire, des ateliers sur les risques psychosociaux liés au contexte spécifique de cette profession, ainsi qu'une révision des procédures sont en cours.

### Réorganisation de l'hébergement d'urgence

En 2022, le Service social a été mis au défi d'adapter l'ensemble des dispositifs d'accueil d'urgence, afin d'assurer un accueil à l'année, en surface et orienté vers l'autonomisation des bénéficiaires. Pour ce faire, une gestion RH flexible et évolutive a été mise en œuvre afin d'assurer une réponse adaptée aux changements rapides.

De nouveaux lieux, de nouveaux horaires ainsi qu'un mode de fonctionnement entièrement repensé ont été déployés depuis le 1<sup>er</sup> octobre dans le but d'assurer les prestations de « jour » comme de « nuit » pour faire face aux besoins des personnes sans-abri. Le Département a l'intention de pérenniser ce nouveau dispositif.



© Julien Gregorio

# flexibilité

# Ressources financières

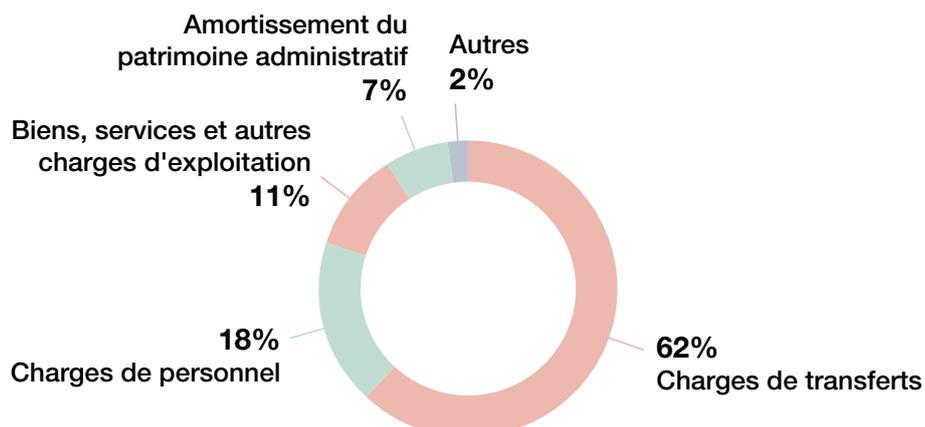


© LDD

## Comptes 2022 du Département (en milliers de francs)

Service	Charges	Revenus
Direction	18'460	14
Petite enfance (SDPE)	133'342	13'637
Ecoles et institutions pour l'enfance (ECO)	87'771	3'550
Jeunesse (SEJ)	21'057	149
Social (SOC)	43'209	8'535
Etat civil (CIV)	4'354	1'848
Pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF)	11'944	5'908
<b>TOTAL</b>	<b>320'136</b>	<b>32'642</b>

## Répartition des charges 2022 par nature



## Répartition des dépenses pour 2022

- **44%** pour la politique « Famille et jeunesse », les dépenses étant principalement liées à la petite enfance (42%);
- **28%** pour la politique « Scolarité obligatoire », les dépenses étant essentiellement destinées à la mise à disposition des bâtiments scolaires, à leur entretien, ainsi qu'à la sécurité des enfants à proximité des écoles (24%);
- **15%** pour l'aide sociale, soit l'essentiel du budget du Service social et de l'Unité Vie Associative.

## Investissements

Les investissements consentis par les différents services du Département se montent à 29.7 millions de francs en 2022. On y retrouve entre autres près de 21.7 millions de francs pour les bâtiments scolaires,

## Explication sur les écarts

Le budget 2022 du Département se montait à 310.2 millions pour les charges et 27.5 millions pour les revenus.

S'agissant des charges, le dépassement de 9.9 millions par rapport au budget 2022 s'explique par plusieurs éléments. Parmi ceux-ci, citons l'extension du dispositif d'hébergement d'urgence de la Ville de Genève. Précisons que celui-ci a été financé par un revenu équivalent à la participation complémentaire du Fonds intercommunal, soit 5 millions de francs.

Relevons également les travaux d'entretien et l'application des plans de protection sanitaire dans les écoles et les restaurants scolaires. Pour ces derniers, le dépassement budgétaire s'élevait à 2.9 millions de francs.

Pour les revenus, le Département enregistre un surplus de 5.1 millions par rapport au budget 2022. Cet écart s'explique principalement par le revenu correspondant à la participation complémentaire du Fonds intercommunal dédié à l'extension du dispositif d'hébergement d'urgence de la Ville de Genève.

2.9 millions de francs pour les structures dédiées à la jeunesse et 2.4 millions de francs pour les structures d'accueil de la petite enfance.

Les cinq principaux crédits d'investissement représentent un total de 25.5 millions de francs, soit 85.6% des dépenses du Département.

Crédit d'investissement	Service	Dépenses 2022 (en milliers de francs)
Pavillons scolaires modulables	Ecoles et institutions pour l'enfance	17'554
Manège en Ville (Piachaud 4)	Jeunesse	2'478
École des Vernets (Quai des Vernets 9)	Ecoles et institutions pour l'enfance	2'135
Complexe « crèche, centre socioculturel » (Gare des Eaux-Vives)	Petite enfance	1'705
Complexe socioculturel (Gare des Eaux-Vives)	Social	1'607
<b>Total</b>		<b>25'479</b>

# Glossaire

---

<b>ACG</b>	Association des communes genevoises
<b>ACOR</b>	Association des célébrant.e.s officiant.e.s romand.e.s
<b>ACRS</b>	Association des cuisines et restaurants scolaires
<b>ARS</b>	Allocation de rentrée scolaire
<b>ASP</b>	Antenne sociale de proximité
<b>BAB-VIA</b>	Boîte à Boulots – Vers l’Intégration et l’Autonomie
<b>BIPE</b>	Bureau d’information petite enfance
<b>BiS</b>	Bureau d’information Sociale
<b>DCTN</b>	Département de la culture et de la transition numérique
<b>DCSS</b>	Département de la cohésion sociale et de la solidarité
<b>DFEL</b>	Département des finances, de l’environnement et du logement
<b>DSG</b>	Direction du secrétariat général
<b>DSSP</b>	Département de la sécurité et des sports
<b>FMAC</b>	Fonds municipal d’art contemporain
<b>GIAP</b>	Groupement intercommunal pour l’animation parascolaire
<b>HUG</b>	Hôpitaux Universitaires de Genève
<b>imad</b>	Institution genevoise de maintien à domicile
<b>LAPSA</b>	Loi pour l’aide aux personnes sans abri
<b>PSP</b>	Politique sociale de proximité
<b>SAPE</b>	Structure d’accueil petite enfance
<b>TSHM</b>	Travailleuse et travailleur social hors murs
<b>UVA</b>	Unité Vie Associative
<b>VaV</b>	La ville est à vous

# Adresses utiles

---



## **Présidence et Direction**

4, rue de l'Hôtel-de-Ville  
1204 Genève  
022 418 49 00

## **Service de la petite enfance**

24, avenue Dumas  
1206 Genève  
022 418 81 00

## **Service des écoles et institutions pour l'enfance**

100, rue de la Servette  
1202 Genève  
022 418 48 00

## **Service de la jeunesse**

100, rue de la Servette  
1202 Genève  
022 418 45 00

## **Service social**

25, rue Dizerens  
1205 Genève  
022 418 47 00

## **Service de l'état civil**

37, rue de la Mairie  
1207 Genève  
022 418 66 50

## **Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire**

20, avenue de la Concorde  
1203 Genève  
022 418 60 00

## **Impressum**

### **Conception graphique**

mostra-design.com

### **Crédits photographiques**

Ville de Genève

### **Impression**

Centrale municipale d'achat et d'impression

### **Contact**

Département de la cohésion sociale

et de la solidarité - Direction

4, rue Hôtel-de-Ville

1204 Genève

022 418 49 00

Imprimés à 200 exemplaires

Mai 2023